

LES MULTIPLES VISAGES DU CRIME ORGANISÉ dans les activités de la voyance



On observe une importance accrue des manifestations du crime organisé dans les activités de l'astrologie et de la voyance. Elles se traduisent de plus en plus par des actions d'intimidation contre les associations ou organismes assurant une information de mise en garde. Cela commence par des menaces précises, des pressions, du chantage, puis la mise en œuvre des actions. Le crime utilise les voies de droit en se servant des apparences des procédures ordinaires, secondé par des avocats frappés d'amnésie oublieux des serments de probité prononcés lorsqu'il s'agit d'encaisser des honoraires.

Nouvelles banales des activités du crime

Chaque semaine le Réseau Anti Arnaques de Monsieur Pascal Tonnerre diffuse, à ses milliers d'abonnés, des fiches infos alerte relatives aux propositions du crime. Dans lesquelles on trouve régulièrement des prestations d'astrologues et de voyants.

Pour vous faire une idée voici sur 5 mois une sélection succincte de quelques annonces

-SOPHROS (24-10-2015) est médium-voyant et prétend être le « spécialiste des visions d'argent ». Il vous propose « un billet d'entrée pour une vie dans le bonheur, la réussite et la richesse infinie ».

Ses promesses sont explicites :

« Voilà pourquoi le grand chèque de 30 000 € déjà établi à votre nom vous appartient. Ceci est confirmé et indiscutable ! »

« Il n'y a aucun doute. La somme de 30 000 € vous est exclusivement destinée. »

Bien entendu il faudra déboursier une somme entre 20 et 50 euros pour recevoir un bout de papier sans valeur. Sur un mailing rapportant 6000 pigeons à 50 euros faites le compte. 300 000 euros facilement gagnés dont une partie va dans les recettes du crime.

14/11/2015

-Sylvie BERGER médium spirite et journaliste, se présente es qualité de fondée de pouvoir de la famille LORAIN (?). Simple affirmation non justifiée. Elle vous raconte l'incroyable histoire de la famille LORAIN abandonnée sur une petite île déserte au large de la Grèce, et

sa découverte d'un étrange manuscrit lui ayant permis de gagner 27 millions d'euros dès son retour sur le continent.

C'est à vous, maintenant, de bénéficier de cet avantage. En lui expédiant un bon d'accord officiel accompagné d'un paiement de 20 €, vous aurez la certitude de recevoir :

un premier chèque de 50 000 € ;

le « secret de richesse de la grotte miraculeuse » pour gagner la cagnotte de 30 millions d'euros au loto.

Pour 10 € de plus vous recevrez un procédé magique de protection, pour être protégé contre toutes les influences nuisibles.

Économisez déjà 30 € en ne répondant pas à cette proposition

25/12/2015

-Karl GOTTEMBERG, voyant, vous écrit pour indiquer qu'il est passé, tout récemment, à votre domicile afin de vous remettre, en mains propres, la somme de 95 000 € en cash. Mais, malheureusement, vous étiez absent. Pas de chance !

Karl GOTTEMBERG rajoute : « *Si j'avais pu vous rencontrer, vous toucher de mes mains, je vous aurais transmis les 950 billets de 100 €. Je ne pouvais pas laisser une telle liasse à vos voisins ou à des inconnus.* » Il vous adresse un chèque (remarquez, il aurait pu y penser avant !), car il sait maintenant que vous êtes atteint du « syndrome de la malchance aigüe et dangereuse ».

Certes, vous allez devoir régler la somme de 25 € pour les frais. En complément de ce chèque de 95 000 €, vous recevrez en cadeau le R.A.V. (Réalisateur Automatique de Voeux).

Laissez tomber ce R.A.V. (Réalisateur Automatique de Vol) !

Le lecteur se dit c'est trop gros pour être vrai. Comment se faire piéger aussi bêtement. Cela signifie simplement que cette réaction témoigne d'une forme de crédulité supérieure. Car le crédule primaire se laisse ordinairement prendre aux offres dénoncées par Monsieur Pascal Tonnerre chaque semaine au titre des mises en garde qu'il diffuse.

Passons à un échelon intermédiaire de crédulité. Les informations diffusées par l'INAD de Monsieur Youcef Sissaoui.

-Guérisseur africain, le professeur ARMAD utilise le puissant fétiche pour traiter toute sorte d'emprises sataniques et diaboliques. Puissant désenvouteur, il vous libère définitivement des griffes des sorciers et les envoie aux abîmes. Le Professeur ARMAD est le rempart contre les forces du mal. Il libère également les lieux hantés . Entreprises, Commerces, Habitations, Personnes physiques et morales, etc ... il traite aussi l'impuissance masculine sans Viagra.

Faites lui confiance, il vous aidera.

Travaille aussi par correspondance et se déplace sur RDV Résultat 100% garanti en 3 jours.

Des personnes normalement saines d'esprit, ont été piégées par cette annonce. Le professeur Armad emploie une autre méthode que celle des expéditions des bons d'accord officiel par la poste dénoncés par le RAA. Il utilise le système dit du blanchiment de capitaux via des comptes ouverts à la Poste, ou dans des banques respectables. En 5 mois il est en mesure de soutirer plus de 2000 euros par client. Le professeur Armad devrait changer de nom et s'appeler hoover ou emprunter le nom d'une autre marque connue d'aspirateur. Il

est spécialiste du pompage de comptes. Bien entendu le crime organisé perçoit son pourcentage sur chaque opération réalisée.

Le lecteur se dit que les marabouts africains sont spécialisés dans les problèmes d'impuissance sexuelle. Une lectrice habituelle d'Astroemail a même cette expression, elle se reconnaîtra en la lisant : « *c'est connu !* ». Ce qui l'est beaucoup moins en revanche c'est la supériorité des astrologues français en la matière. En tout cas de l'un d'entre eux. Dans ses Mémoires et Secrets publiés en 1946, le Fakir Birman de Paris, astrologue bien français – nonobstant son nom commercial d'extrême orient- relatait comment il guérit l'impuissance d'un homme victime d'un important marabout africain de Lam Karra au Togo (page 109 et suivantes) sans employer les planètes, gratuitement. Ne faites jamais confiance aux conseils sexuels des marabouts africains.

Les Marabouts se déclarent aussi : « *Spécialiste du retour immédiat et définitif de l'être aimé, vous ramène définitivement l'être aimé au foyer sans aucune autre condition. Capable de vous faire aimer par toutes personnes désirées.* » Justement les problèmes affectifs constituent un important marché pour le crime organisé à raison de son caractère lucratif.

Ainsi Madame Zora tarologue récemment installée à Toulouse chez Alicevoyance début avril 2016, si vous lui communiquez votre email, s'empressera en 24 heures de vous bombarder de messages, notamment afin de vous révéler, pourquoi l'amour de votre vie vous trompe. Assurément Madame Zora, pour se faire « un peu de blé » s'agite comme une démente, avec son logiciel d'emailing, afin installer des doutes dans votre couple. *Chéri(e) pourquoi rentres-tu en retard ? A cause de la circulation !* Bizarre ? Vite un tirage de Mme Zora et voilà comment une centaine d'euros se retrouve rapidement dans les poches du crime.

Autre exemple de cas reçu par l'INAD

J'ai été contactée le 09 février 2016 par un cabinet de voyance sous le nom de "my astro" lequel déclare avoir essayé de me relancer plusieurs fois, sans résultat, après que j'ai déposé une demande sur leur site à propos de mon ex.

Un soir une dame m'appelle, se présentant comme la secrétaire d'une voyante souhaitant me parler afin de me faire part d'un flash important qu'elle à eu sur ma situation sentimentale avec mon ex. Qu'elle me ferait bénéficier de 10 min de voyance gratuite, me demandant mes données de CB afin de débiter d'1 euro mon compte pour sécuriser la ligne. Seule, perdue, j'hésite, puis accepte par curiosité et désarroi. Je communique mes coordonnées et "la voyante" m'appelle bizarrement sur un autre numéro de ligne. J'ai été abusée par l'argument 1 euro de débit pour sécuriser la ligne.

Elle me tire les cartes pour interpréter ma situation, et faire connaissance, au bout de dix minutes afin de connaître la suite il faut payer. Dix minutes gratuites c'est un vrai piège à con. J'ai demandé un petit forfait pas cher pour continuer et j'en suis arrivée pour 50 min à 175 euros. Il me restait encore 12 min et la voyante me dit « qu'il y a trop de blocages entre moi et mon ex », « que je ne pourrais pas rester comme ça car je souffre depuis trop d'années ». « Que tout va mal dans ma vie par rapport à la mère de mon ex ». Me mettant en confiance elle me propose « un travail de neuvaine obligatoire pour me sortir de là ».

Consistant à débloquer « les énergies négatives accumulées par la mère de mon ex ayant causé notre séparation, car elle nous a fait du mal ».

Pour m'encourager d'avantage elle m'assure que son travail me délivrera de la mère de mon ex. Pensant que quelqu'un pouvait m'aider elle me dit que le travail à effectuer se fera après l'envoi d'une bougie, laquelle me coûtera 560 euros. Je lui explique que je n'ai pas les moyens, que je suis étudiante, que c'est trop cher pour moi, que je dois payer mes études et assurer mon quotidien. Que je n'ai pas le budget.

Elle me propose alors une solution, de régler la somme en trois fois (tous les 20 du mois) et me demande si j'accepte. Je demande à réfléchir. Elle accepte et ajoute de lui envoyer des photos par mail, de demander la bougie à sa secrétaire, que je la recevrais sous dix jours maximum et raccroche. Je rappelle la secrétaire pour avoir le mail de la voyante, elle me répond que pour des raisons de sécurité elle ne me le donnera pas, et d'envoyer mes photos sur son mail personnel. Je les ai envoyées, depuis pas de réponse.

Par sécurité j'ai fait opposition à ma carte bancaire, et j'en ai demandé une autre avec un numéro différent afin d'éviter les prélèvements abusifs par surprise.

J'ai reçu depuis un mail de leur part disant qu'un dépôt de plainte était fait le 09/02/2016 avec communication de mon dossier à un huissier de justice pour récupérer un impayé de 733.50 euros. Quelqu'un peut-il me conseiller pour savoir comment réagir ?

Dans l'attente d'une réponse

Une situation facile à résoudre, nécessitant toutefois la connaissance de quelques notions juridiques. Tout d'abord on ne « dépose » pas plainte pour un recouvrement. On engage une action civile. L'huissier, dans l'éventualité de son intervention, réclamera de toute façon un titre pour agir, en application du principe « *pas de créance sans titre* »¹ en déposant une demande au tribunal d'instance afin de procéder ensuite. Il devra nécessairement dénoncer l'acte obtenu. Il suffira alors de s'adresser par écrit au juge d'instance ayant ordonné le titre, ou de demander à comparaître sans avocat, car c'est gratuit, afin d'expliquer les circonstances de la « dette ». Notamment d'exposer son caractère illicite. Afin que le juge rétracte son ordonnance de saisie et de recouvrement forcé. Une formalité à connaître. Car le voyant bien entendu présente sa note sous un autre argument que la consultation de voyance. Et l'huissier dans la procédure taxe à l'acte sans poser de question sur la finalité du recouvrement dont on le charge. Il agit es qualité d'officier ministériel. C'est ainsi qu'en empruntant des formes cachées et détournées, le crime utilise les voies de droit afin d'impressionner ses victimes en les contraignant. On appelle cela « user des formes contractuelles » en excluant la cause. Car en droit civil lorsque la cause est immorale, ou illicite, le contrat n'existe pas. Explication à exposer au juge. Encore faut-il le savoir.

¹ Article L.111-3 du code des voies d'exécution pour les titres judiciaires. Les titres sont valables 10 ans en application de L.111-4 « L'exécution des titres exécutoires mentionnés aux 1° à 3° de l'article L. 111-3 ne peut être poursuivie que pendant dix ans, sauf si les actions en recouvrement des créances qui y sont constatées se prescrivent par un délai plus long. »

Il convient d'être attentif lors des entretiens téléphoniques avec les voyants, y compris lorsqu'il n'y a aucun usage de ligne audiotel surtaxé. Certains astrologues voyants prennent argument que leurs « consultations » téléphoniques sont payantes à la minute. Peu importe s'il s'agit ou non de consultation. Une simple conversation suffit. Afin de contraindre le client des pressions sont exercées sous forme de chantage du type « *notre entretien est enregistré, si vous ne payez pas je m'en servirai contre vous* ». A chaque fois il suffit de répondre : « *connaissez-vous l'article 8 alinéa 2 de la CEDH ?* ». « *Je vous conseille de rechercher le texte et de le lire* ». Raccrochez.

Notez que même dans les cas exposés par le RAA, à 50 euros pièce, il convient parfois d'avoir des connaissances juridiques pour se tirer d'embarras. Les petites sommes empoisonnent plus l'existence que les grosses, en application du principe selon lequel les ruisseaux alimentent les rivières. En physique on appelle aussi cela une loi de conservation locale ou une équation de continuité.

Une nouvelle manifestation du crime organisé s'exprime en faisant usage des voies de droit. Assigner en justice des organismes d'information afin de les faire condamner, soit pour diffamation, soit pour dénigrement, soit encore pour des atteintes en terme de notoriété et obtenir l'attribution judiciaire de dommages et intérêts, ainsi que de provisions pour financer des actions au fond de plein contentieux civil.

Le marché de la crédulité rapporte considérablement aux organisations du crime. C'est un S.P.E.C.T.R.E tentaculaire œuvrant de Hong Kong à Londres et de l'Uruguay, à la Terre Adélie. De grandes et moyennes structures anonymes s'activent de nostradamusvoyance à voyancegratuite-romane aux rapports confortables, selon une moyenne de 2 millions d'euros en 8 mois. Sans déclarations, ni fiscale ni sociale. Évasion de capitaux tolérée, ainsi que diverses formes de travail dissimulé des petites ouvrières de l'occulte, par les pouvoirs publics, sans nécessiter le montage de sociétés offshore à Panama. Parce que l'astrologie voyance personne n'y prête attention dans le climat général de passivité et de complaisance facilitant la commission de toutes les crapuleries.

Imaginez le rendement du maraboutage chaque semaine à raison de 200 à 450 euros par semaine de versements volontaires sur des comptes opaques par chaque client crédule devenu addict à sa drogue mentale distillée par le grand marabout très fort, compétent pour tout problème. Spécialiste de l'aspiration des ressources financières. Désenvoûtement rapide du compte bancaire dans la semaine.

Une récente intimidation du crime organisé s'est traduite par UNE ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ fin avril 2016 devant un juge français, afin de se plaindre de critiques publiés à propos de travaux occultes d'une spécialiste du genre, exerçant sur un site hébergé à Québec au Canada. Voyance internationale *unlimited*.

Les commentaires étant :

« *Les prix sont exorbitants et volontairement compliqués. Pas de chiffre rond genre 1500€ ou 2000€. Elle vous parle de 1796€ ou 2447€...(par exemple). Elle doit soit disant commander des produits chez un fournisseur* »...

« *Je lui ai commandé des travaux occultes et j'ai payé la somme de 1700 euros et quelques...sans résultats* ». Et ainsi de suite !

Le cours du dollar canadien fait monter le prix des bougies, sans compter ensuite le réglage des soupapes pour obtenir une bonne carburation. Sans que la voyante soit elle même une Ferrari de cylindrée.

Pourquoi parler de crime organisé ? Parce que fait nouveau, cette spécialiste utilise une avocate...comme dans la mafia, le crime a ses légistes. Les travaux occultes sur contrat. L'avocate détermine ainsi les articles de garanties du Bouclier de Protection, notamment contre les vices cachés du constructeur. En même temps elle fait de la voyance judiciaire. Cela figure en toutes lettres sur le site. Qui ? L'avocate ou la sorcière ? Ce n'est pas précisé. Soumettez lui votre affaire elle vous dira vos chances. Qu'en pense le barreau...de chaise ? Tout dépend de la matière composant la bourre du siège du bâtonnier. Sous réserve qu'il soit ou non *un frère*.

Lorsque l'on lit dans des revues spécialisées des annonces telles que « voyante sérieuse...avec grand professionnalisme, honnêteté » comprenez que le détournement du sens des mots vous fait passer de la normalité à la paranormalité. Suzy Collin-Zahn, astrophysicienne, Directrice de l'Observatoire Paris-Meudon, me sensibilisa à l'effet de style, dans l'article qu'elle consacra à la Fable des Frères Bogdanov dans SPS 316. Après quelques recherches je découvris que les astrologues emploient le même procédé linguistique afin de frapper l'attention. Celui de l'exagération. On en trouve les origines dans les querelles religieuses, notamment au XVIIe siècle en France avec le Jansénisme.

Voici quelque exemples pour comprendre :

-« *sa joie surpassait de beaucoup ses douleurs* » extrait nécrologique de Madame Ste Eugénie de Boulogne 13/12/1667, un exemple de masochisme.

- Catherine Françoise de Bretagne de Vertus « *que l'on peut regarder comme une héroïne de christianisme, un prodige de piété, l'exemple de la joie dans les austérités d'un jeune continuel* » (morte à 75 ans le 21/11/1692, l'anorexie entretient la forme).

-« *à la vue de l'état de son âme qu'elle jugeait déplorable elle versait des torrents de larmes. Elle ne cédait à l'infirmité de son corps en prenant du repos et de la nourriture qu'avec une extrême répugnance et par la seule nécessité* » Mme Suzanne de Sainte Cécile Robert morte à 45 ans le 6/11/1669, autre forme d'anorexie et de masochisme combiné

-« *Dans le mariage elle conserva l'esprit des vierges* » Marie Louise Séguier Duchesse de Luynes morte à 27 ans le 13/09/1651 frigidité

-« *son dénuement alla presque jusqu'à quitter le soin de son nécessaire* » Antoine de Rebours 11/08/1661 autrement dit entièrement dépouillé

.-« *ses proches lui étaient comme des étrangers, et les étrangers aussi chers que ses proches* » Duc de Liancourt 01/08/1674 définition d'un cas de misanthropie

Les abus d'écriture parsèment le Nécrologe de Port Royal des Champs :

.*une vie vraiment chrétienne....on s'interroge sur le sens d'une vie faussement païenne*

.*il pratiqua les plus grandes austérités...que pouvaient être alors les petites ?*

.*apprendre à renâitre dans la vieillesse...que dire de mourir dans la jeunesse ?*

.*pas de plus grande joie que de ne rien posséder...et de plus grand chagrin de tout avoir*

Les Amis de la Vérité édifiaient par l'usage d'un discours porté aux extrêmes. On retrouve dans celui de l'astrologie voyance le souci d'une construction linguistique similaire, afin de combler la tromperie de leurs prestations. Dès lors que les mots sont détournés de leurs significations, on ne s'étonne plus que cela continue avec les lois, déformées dans tous les sens comme du caoutchouc, ainsi que le soutient Me Kiejman, ténor du barreau parisien.

Claude THEBAULT
Editeur d'Astroemail
www.astroemail.com
04/2016

.